

**AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, PAR LA SOUSSIGNÉE
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE, QUE :**

Lors de la séance ordinaire du 11 novembre 2024, le Conseil municipal de Lac-des-Écorces a adopté le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025 tel que défini ci-dessous :

CALENDRIER 2025 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL À COMPTER DE 19H		
Jour	Date	Commentaires
Lundi	20 janvier	^{3e} lundi du mois
Lundi	10 février	
Lundi	10 mars	
Lundi	14 avril	Pâques le 20 avril
Lundi	12 mai	
Lundi	09 juin	
Lundi	14 juillet	
Lundi	18 août	^{3e} lundi du mois
Lundi	15 septembre	^{3e} lundi du mois
Mercredi	01 octobre	Conformément à l'article 314.2 de la LERM
Lundi	17 novembre	Élection municipale le 2 novembre
Lundi	8 décembre	

Donné à Lac-des-Écorces, ce 28^e jour de novembre 2024.



Nathalie Labelle
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Nathalie Labelle, directrice générale et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie que j'ai affiché ou fait afficher le présent avis public aux endroits prévus par le Conseil municipal, le 28 novembre 2024.

En foi de quoi je donne ce certificat, sous mon serment d'office, ce 28 novembre 2024.



Nathalie Labelle
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe